



Politique culturelle

■ ■ ■ de la MRC de Charlevoix-Est



BAIE SAINTE-CATHERINE
CLERMONT • LA MALBAIE
NOTRE-DAME-DES-MONTS
SAINT-AIMÉ-DES-LACS
SAINT-IRENÉE • ST-SIMÉON

Table des matières

Mot du préfet	5
Introduction	
Une culture à mettre en valeur...	
... par une gestion concertée de notre développement culturel	7
Diagnostic : Mise en contexte	9
Présentation de la MRC de Charlevoix-Est	9
Origine et processus de la politique culturelle	10
Constat	
Forces et faiblesses	13
Politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est	
Le positionnement et principes directeurs	
Le positionnement	14
Les principes directeurs	15
Politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est	
Axes d'intervention et orientation spécifiques	
Premier axe d'intervention : orientations	17
Deuxième axe d'intervention : orientations	18
Troisième axe d'intervention : orientations	18
Quatrième axe d'intervention : orientations	18
Conclusion	
De la réflexion à l'action	19
Annexes	
Rôles des municipalités et villes	23
Rôle de la MRC de Charlevoix-Est	24
Liste des mémoires reçus	25
Bibliographie	29
Références	33
Remerciements et crédits	35



Mot du préfet

La politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est...

Enfin un outil à la hauteur de la beauté et du potentiel de notre culture !

Jamais la venue d'une politique n'aura été aussi souhaitée et attendue, par tous les intervenants gravitant dans les secteurs ayant trait à la culture, que celle de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est.

Comment, en effet, rester insensible à la naissance d'un outil qui contribuera, certes, à la consolidation et à l'émergence de projets reliés à la culture? Et cette culture, Charlevoix l'a abondante et généreuse. La pertinence, pour la région, de se doter d'une politique culturelle prend alors tout son sens. Se pourvoir collectivement d'un esprit et d'une vision culturelle, réfléchir sur les actions à poser pour soutenir le développement de cet axe majeur, jeter les bases d'un appui solide que constitue une telle politique, c'est se donner les moyens pour atteindre les buts qu'il faut.

Au nom du conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est, je félicite et salue le travail, les efforts et la volonté de tous ceux et celles qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est.

Monsieur Pierre Asselin
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est

Introduction

Une culture à mettre en valeur...

... par une gestion concertée de notre développement culturel

D'où venons-nous, qui sommes-nous et qui deviendrons-nous demain? Voilà des interrogations qui surgissent au cœur même de notre histoire, de nos racines, de nos valeurs et de notre identité. La culture englobe plusieurs aspects et il est primordial de la définir le plus fidèlement possible. Dans son Livre blanc, M. Fernand Dumont la définit ainsi :

La culture toute entière est un milieu de vie. [...] Toute culture est marquée par la diversité : diversité des classes, des générations, des minorités, des régions. Toute culture comporte aussi des contradictions : conflit des traditions et des utopies, tensions des croyances et des techniques, oppositions des idéologies... Une culture est une réalité mouvante, historique, parfois déchirée, à l'image de l'homme qui l'habite. Dans un second sens, la culture désigne l'accomplissement intellectuel et spirituel de la personne, son accès à la prise de conscience de soi et du monde, sa faculté créatrice. (1)

Qu'est-ce que le patrimoine culturel ?

L'expression « patrimoine culturel » est souvent utilisée lorsque nous parlons de culture. L'UNESCO en donne une définition intéressante lui accordant le statut de fondement même de la politique culturelle :

Le patrimoine culturel d'un peuple s'étend aux œuvres de ses artistes, de ses architectes, de ses musiciens, de ses écrivains, de ses savants, aussi bien qu'aux créations anonymes, surgies de l'âme populaire et à l'ensemble des valeurs qui donnent un sens à la vie. Il comprend les œuvres matérielles et non matérielles qui expriment la créativité de ce peuple : langues, rites, croyances, lieux et monuments historiques, littérature, œuvres d'art, archives et bibliothèques. (2)

Qu'est-ce que la politique culturelle ?

La culture, volet important de la qualité de vie de la population et du développement du tourisme culturel, ainsi qu'un stimulant de l'économie locale, contribue au positionnement municipal sur l'échiquier régional. Dans une région comme la nôtre, riche d'attributs naturels et de nombreux talents, il est important de nous doter d'outils afin de définir un cadre d'action sur notre milieu et notre culture. L'implantation d'une politique culturelle constitue un moyen de parvenir à cette fin.

Qu'on la considère à partir de la collectivité pour qui elle est milieu de vie ou à partir de la personne qui s'y exprime et contribue à la remanier, la culture est une réalité certaine. Mais elle n'est pas donnée toute faite. Elle appelle la responsabilité personnelle et collective. À plus forte raison lorsque l'on se trouve amené, devant les défis de l'économie et les changements saccadés de l'histoire, à envisager un « développement culturel » où les collectivités maîtriseraient davantage leur destin. (1)

Ce passage résume l'importance de la prise en charge de la culture par les citoyens.

Pourquoi une politique culturelle ?

Une politique n'est pas un inventaire de tous les problèmes quotidiens, ni un catalogue de toutes les bonnes idées, même si elle puise sa réflexion, entre autres, dans les actions quotidiennes. On ne saurait lui demander de tout faire et vite, là où des décennies de travail commencent à peine à donner des fruits. Une politique n'est pas, non plus, un plan d'action. Une politique [...] propose une vision, agit comme rassembleur, suggère des orientations et impose une obligation de résultat [...]. (3)

Comme le résume cet extrait du rapport Arpin, la politique culturelle existe pour donner le pouls et tracer le chemin à prendre, les actions concrètes demeurant à naître dans l'esprit créatif de la population et des intervenants culturels. Grâce à l'implantation de la politique culturelle, il devient plus facile de considérer et d'intégrer les enjeux culturels aux enjeux économiques, sociaux et touristiques pour qu'une vision à long terme soit maintenant possible.

Voilà pourquoi la MRC de Charlevoix-Est vous invite, en tant que municipalité, organisme ou individu, à prendre connaissance du présent document, fruit de plusieurs mois de recherche et de discussions sur les points de vue, besoins et pistes de développement culturel sur son territoire.

Diagnostic

Mise en contexte

Présentation de la MRC de Charlevoix-Est

La région de Charlevoix doit son relief à un impact météoritique datant d'environ trois cent cinquante millions d'années, lequel a créé l'astrolème charlevoisien d'un diamètre de cinquante-six kilomètres. Pour plusieurs, cet événement est à l'origine de la beauté des lieux charlevoisiens. Cette spécificité et la diversité naturelle de la région lui ont valu le statut de " *Réserve mondiale de la Biosphère de l'UNESCO* " en 1988, l'une des rares réserves mondiales habitées.

Les premières tentatives de peuplement de la région apparaissent vers 1675. Dans les années 1850, de nombreux anglophones en quête d'air pur et de lieux pittoresques sillonnent la région et y passent leurs moments libres : ce sont les premiers pas de la villégiature dans la région. Nous comprenons que ce phénomène a entraîné avec lui des échanges culturels qui ont inévitablement caractérisé le milieu.

Situation géographique

La MRC de Charlevoix-Est compte environ 16 600 habitants et couvre près de 2 400 kilomètres carrés. Formant un triangle, elle est bordée au sud-ouest par la MRC de Charlevoix, au nord par le Saguenay et la MRC de la Haute-Côte-Nord, et au sud-est par le fleuve Saint-Laurent. Elle couvre les villes de Clermont et de La Malbaie (qui comprend les secteurs de La Malbaie, Cap-à-l'Aigle, Pointe-au-Pic, Rivière-Malbaie, Sainte-Agnès et Saint-Fidèle), les municipalités de Baie-Sainte-Catherine, Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Saint-Irénée, Saint-Siméon et les territoires non organisés de Sagard et du Mont Élie.

Profil socio-économique de la population

La population de Charlevoix-Est diminue inexorablement depuis 1986. Ce phénomène, plus accentué entre 1986 et 1996, touche encore plus spécialement les municipalités à l'est de La Malbaie : Saint-Fidèle, Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine. Dans cette zone, appelée " *Route de l'estuaire* " par l'Association touristique régionale de Charlevoix, la diminution frôle le quart de la population. Selon l'Institut de statistiques du Québec, cette baisse démographique continuera son cours dans la prochaine décennie. Parallèlement, d'autres phénomènes contraignants se poursuivent dans la région de la MRC de Charlevoix-Est.

La population vieillissante est une réalité. La proportion d'individus âgés de 65 ans et plus atteint 15,3 %, soit près de 3 % de plus que la moyenne provinciale. En fait, environ le quart des habitants sont en âge de prendre leur retraite, un taux qui dépasse lui aussi les statistiques québécoises.

L'exode des jeunes, qui n'est pas étranger à ces statistiques, est un phénomène très présent dans tous les milieux ruraux du Québec et qui amène une grande réduction du nombre d'adultes aptes à avoir des enfants et, bien entendu, l'absence de ressources humaines dynamiques et qualifiées freine ainsi le développement de la région.

De plus, 47 % de la population de Charlevoix-Est ne détient pas de diplôme d'études secondaires (36% au niveau provincial), et le revenu annuel moyen par famille est évalué à 37 000 \$ (5 300 \$ de moins que la moyenne provinciale). En 1996, le taux de chômage est évalué à 22,5 % (presque le double de la moyenne nationale). Avec la fermeture de plusieurs entreprises importantes et la récente réforme de l'assurance-emploi, la proportion des personnes occupant un emploi précaire (saisonnier, occasionnel, à temps partiel) atteint 63 %.

À la lumière de ces constatations, on peut facilement comprendre qu'une certaine partie de la population considère la culture comme un luxe, étant donné les difficultés économiques qu'elle connaît. Par le fait même, cela contribue à augmenter les rangs de ceux pour qui la culture n'a peu ou pas d'importance; le préjugé anti-culturel s'en trouve renforcé. Or, la situation économique n'est pas le seul facteur de développement et d'épanouissement culturel. Il y a un important travail à faire par la sensibilisation et la démocratisation de la culture, afin que les gens comprennent que leur façon de vivre et leur milieu de vie sont leur culture, au même titre que leurs activités culturelles.

Origine et processus du projet de politique culturelle

Schéma d'aménagement et secteur culturel

Dans son premier projet de schéma d'aménagement révisé en août 1998, la MRC de Charlevoix-Est accorde une place importante à la culture, entre autres, en prévoyant une section sur la villégiature, sur le tourisme (éléments culturels) et surtout sur les territoires d'intérêt écologiques, archéologiques, esthétiques et patrimoniaux. Cette dernière section brosse un portrait des secteurs à protéger et à mettre en valeur. Il y est proposé différents principes d'intervention. Le plan d'action prévoit des projets concrets visant à effectuer un travail de structuration du secteur culturel. De façon plus précise, la MRC de Charlevoix-Est a sollicité l'avis d'experts afin d'obtenir une évaluation des territoires d'intérêt patrimoniaux en 1998. L'étude a fait des recommandations et proposé des objectifs à atteindre. En 1999, un forum de coordination sur l'utilisation optimale des équipements et services culturels et de loisirs a permis de faire le point sur différents projets possibles et des partenariats susceptibles de maximiser les interventions et l'évolution des travaux.

Prise en charge au niveau régional

Différents intervenants et organismes ont discuté de la nécessité de se pourvoir d'une politique culturelle et d'un plan d'action afin de consolider les acquis et de mieux assurer leur essor. L'objectif est de développer une vision commune et de prendre conscience que le développement culturel fait partie intégrante de l'épanouissement de notre milieu. Depuis l'adoption de la *"Politique culturelle du Québec"* en 1992, le gouvernement du Québec encourage la prise en charge par les municipalités de l'évolution culturelle sur leurs territoires respectifs. De même, la multiplication de politiques sectorielles touchant différents domaines culturels (muséale, lecture, arts de la scène, etc.) vient renforcer une conviction régionale : nos forces culturelles doivent être mises en commun afin d'en décupler les effets. En avril 2000, une rencontre entre intervenants a mené à la mise en marche du processus d'implantation d'une politique culturelle par la création :

- d'une équipe de travail ayant comme principale tâche d'élaborer la politique culturelle;
- d'un comité aviseur ayant comme mandat de représenter le collège électoral culture, patrimoine et communications du CLD de la MRC de Charlevoix-Est et de superviser les travaux de l'équipe de travail ;
- d'un poste d'agent de développement culturel, crée suite à une entente entre le CLD de la MRC de Charlevoix-Est, la MRC de Charlevoix-Est et le ministère de la Culture et des Communications; à cette occasion, le mandat de l'implantation de la politique culturelle fut délégué au CLD de la MRC de Charlevoix-Est.

Consultation du milieu

La première action fut la production et l'envoi d'un devis de rédaction des mémoires, qui visait tout d'abord la cueillette de données informatives sur le vécu des différents milieux concernés, mais surtout le recueil des points de vue de ces milieux par la rédaction d'un mémoire. Furent conviés à produire des documents les groupes suivants :

- toute personne dans la collectivité qui désirait faire valoir son point de vue par ce moyen privilégié;
- toutes les municipalités de la MRC de Charlevoix-Est;
- tous les organismes qui constituent des " moteurs culturels " pour la région couverte par la MRC de Charlevoix-Est;
- tous les organismes touchant à la culture, furent invités à se greffer à leur municipalité respective afin que leur point de vue soit pris en considération dans la rédaction du mémoire municipal.

Au total, environ 150 envois furent adressés dans l'intention de recueillir le plus de données possibles. Différentes avenues médiatiques furent utilisées afin de s'assurer que toute la population soit informée de la démarche en cours, dont la tenue d'une conférence de presse au début janvier 2001.

Animation du secteur culturel

En mars 2001, constatant l'engouement créé pour le développement de projets à caractère culturel ainsi que le besoin de concertation et de structure, le CLD et la MRC de Charlevoix-Est ont adhéré au réseau "*Villes et villages d'art et de patrimoine*" (VVAP). Ce réseau vise la mise en valeur des potentiels culturels et patrimoniaux des municipalités, le développement du tourisme culturel et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

En avril 2001, la présentation publique des premiers mémoires a permis à leurs auteurs d'expliquer leur point de vue; on commence alors à pressentir les grandes orientations qui guideront la rédaction de la future politique.

Une politique reflétant le milieu culturel charlevoisien

Dans tout le processus, deux grandes composantes définissent les travaux :

- 1) le constat de la situation actuelle de la culture dans Charlevoix-Est;
- 2) les axes d'intervention et orientations spécifiques et le diagnostic en découlant.

La présente version de la politique fut étudiée par le comité aviseur chargé de bonifier le travail de la personne ressource en émettant ses recommandations, ainsi que par le conseil des maires en place. Une consultation du collège électoral culture, patrimoine et communications du CLD de la MRC de Charlevoix-Est est aussi venue appuyer les recommandations faites par ces deux groupes. Il s'agit d'un projet collectif qui représente la volonté de tous les partenaires culturels de la MRC de Charlevoix-Est.

Constat de la situation actuelle

Forces et faiblesses

Répartition et entretien des équipements culturels.

La superficie du territoire rend difficile le partage des équipements avec les municipalités voisines. Avec le phénomène de décentralisation qui s'opère en ce moment par la signature d'ententes relatives à des politiques culturelles municipales et régionales, un retour à nos municipalités s'avérera essentiel. Or, nos municipalités ont des moyens restreints pour un réseau étendu de services publics. Nos élus sont parfois confrontés à des choix déchirants de donner la priorité à "l'essentiel" au détriment de la culture et du patrimoine. Avec les années, la négligence involontaire de ces aspects vient accentuer les besoins dans ce domaine. Il devient alors intéressant d'évaluer les retombées des investissements culturels et patrimoniaux.

La saisonnalité de la culture

Nous retrouvons comme caractéristique structurante plus de deux cents organismes, comités ou services, qui peuvent être reliés, de près ou de loin, au domaine culturel. Cependant, les activités de ces organismes sont trop souvent touchées par la saisonnalité qui marque l'activité économique de Charlevoix.

De façon globale, de nombreuses infrastructures en place nous permettent de croire qu'il est possible de fonctionner sur une base annuelle. Il y a un travail commun qui doit être fait afin de rétablir le balancier et de permettre au tourisme culturel d'être aussi actif pendant la saison hivernale, ce qui permettrait de consolider des emplois et d'améliorer la situation financière régionale.

Une culture riche et diversifiée

Charlevoix-Est est riche en culture de toutes sortes : patrimoine bâti, agricole, naturel, religieux, archéologique, archivistique et patrimoine vivant. Il y a aussi dans Charlevoix-Est de nombreux artisans et artistes qui se démarquent par l'originalité et la qualité de leur production.

Il est urgent de préserver nos coutumes, notre savoir-faire. Et pour ce faire, notons que les intervenants culturels auront à travailler de pair avec les institutions scolaires du milieu afin de sensibiliser nos jeunes et de mettre en place des formations spécialisées qui assureront la transmission de nos savoirs et connaissances spécifiques.

Politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est

Positionnement de la culture et principes directeurs

Le positionnement de la culture

La MRC de Charlevoix-Est reconnaît que la culture est un domaine d'activités important pour la région de Charlevoix et qu'elle doit faire l'objet d'une planification et d'un soutien adéquats en vue d'assurer son développement durable. La MRC est aussi consciente de l'énorme potentiel culturel de Charlevoix-Est et considère que sa mise en valeur constitue une voie d'avenir intéressante pour son rayonnement et la consolidation de son économie. À ce titre, elle convient de lui accorder un statut particulier en la déclarant indissociable de l'équilibre social et économique de la région. Cette spécificité culturelle constitue indéniablement une force à laquelle il nous est possible de nous rattacher puisqu'elle est non seulement ce qui nous distingue, mais aussi ce qui nous rattache à notre terre d'origine. Notre culture est ce qui nous unit en tant que charlevoisiens et c'est elle qui crée ce sentiment d'appartenance qui nous habite.

Afin de résumer l'importance et le rôle de la culture au sein de la MRC de Charlevoix-Est, voici donc quelques extraits de mémoires qui ont été soumis par des partenaires culturels du milieu et qui constituent à nos yeux des énoncés particulièrement évocateurs :

La culture de Charlevoix, c'est la mise en valeur de notre milieu de vie : passé, présent, futur. C'est la mise en valeur de notre beau coin de pays à travers celles et ceux qui l'ont construit, développé, transmis en héritage. C'est tout ce qui permet à chaque habitant de Charlevoix de se réaliser, se dépasser, développer ses talents, ses aspirations, les mettre au service de son milieu, au sein de sa terre natale charlevoisienne transmise en héritage. (5)

[...] nous sommes Charlevoix, nous sommes un pays immense de par l'extrême beauté de ses paysages, de par l'incroyable originalité de ses habitants, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui. [...] il nous faudra rendre hommage à ce pays, à ses gens, tout en respectant cette nature généreuse, en respectant aussi ceux et celles qui résident entre montagnes et fleuve. Et tout cela, nous devons le faire en tissant des liens entre le passé, le présent et le futur tout en s'assurant d'éviter de tomber dans les pièges qu'une mauvaise utilisation du folklore sème parfois sur la route du pèlerin. (6)

S'intéresser au patrimoine et le promouvoir, qu'il soit historique ou naturel, qu'il soit modeste ou majestueux, c'est s'assurer d'une transmission de valeurs solides, puisées à la mémoire collective. C'est sur ces fondations et sur l'édifice entrepris, que les générations actuelles peuvent se bâtir une culture en continuité avec la réalité du pays. Heureux ceux et celles qui préparent l'avenir sous le regard bienveillant du passé. (7)

La contribution des organismes culturels, des artistes et des artisans est indispensable au développement de la vie culturelle. (8)

Trouvons les mots, les poèmes, les contes, les chansons qui offriront un oasis de liberté et de calme aux visiteurs et aux gens de cette région féerique. [...] Utilisons les moyens pour magnifier le fleuve, les montagnes et les gens de ce pays. Offrons aux humains un nouveau romantisme [...] Servons-nous de l'incroyable beauté des paysages de Charlevoix et des images fortes que ce pays et ces gens font naître pour établir notre politique culturelle. (6)

La MRC de Charlevoix-Est adopte ces énoncés afin de décrire la ligne de pensée dans laquelle sa politique culturelle a été rédigée et démontre le statut qu'elle entend accorder au secteur culturel sur son territoire.

Les principes directeurs

La culture est un bien collectif et, à ce titre, elle se doit d'être accessible à tous.

La culture est ancrée dans la personnalité de chacun d'entre nous, elle fait partie de notre histoire, de nos racines et elle se réalise chaque jour dans l'évolution de chaque individu. Il faut considérer la culture comme un lieu privilégié de l'expression de la personne, sans égard au sexe, à l'âge, au statut social, au lieu de résidence, etc. Le droit à la culture est un droit reconnu légalement et doit faire l'objet d'un traitement universel.

L'apport de la culture au développement communautaire, économique et touristique est indéniable.

La MRC de Charlevoix-Est reconnaît la culture comme un secteur de développement pouvant interagir sur le développement communautaire, économique et touristique. Puisque la vie culturelle est intimement liée au processus de développement d'un individu et d'une collectivité, il devient évident qu'elle contribue au secteur communautaire et à son équilibre. D'autre part, dans une région comme la nôtre où l'industrie touristique s'avère être un secteur important de l'économie, nous comprenons que les visiteurs sont attirés par notre culture : patrimoine naturel, patrimoine bâti, vivant, religieux, etc. Le développement du tourisme culturel, des secteurs tels les métiers d'art, l'écotourisme, les institutions muséales et l'agrotourisme sont aussi des preuves éloquantes de l'importance de la culture au sein de l'industrie touristique.

Finalement, lorsqu'on constate le nombre d'emplois reliés directement et indirectement à la culture, il devient pertinent d'affirmer que la culture est un facteur de développement économique important.

Le projet du développement culturel durable de la MRC de Charlevoix-Est doit se faire sur une base de concertation, de partenariat et d'engagement de chacune des parties.

La MRC de Charlevoix-Est reconnaît qu'elle doit jouer un rôle de plus en plus actif dans le développement de la vie culturelle de ses citoyens. Elle s'est donnée le pouvoir d'une politique culturelle établie selon les recommandations et les aspirations du milieu culturel de son territoire. Elle doit agir en chef de file afin de promouvoir une concertation en matière culturelle. Elle doit s'assurer que les décisions concernant le domaine culturel soient prises sur une base de partenariat entre les différentes instances impliquées et que chacune de ces instances comprenne bien le sens du projet collectif et voie l'ordre des priorités établies comme positive pour le projet de développement durable de la culture en Charlevoix-Est. Tous et chacun sont responsables de la réalisation du projet culturel et chacun doit y contribuer de façon tangible, consciemment, techniquement et financièrement.

Axes d'interventions et orientations spécifiques

Les axes d'intervention ont un caractère général et déterminent les champs d'intervention sur lesquels il importe de travailler. Ces derniers se rapportent aux quatre aspects qui se veulent le reflet des différentes recommandations émises dans les mémoires déposés par les organisations culturelles de la MRC de Charlevoix-Est. Réparties à l'intérieur de ces quatre axes, quatorze orientations spécifiques déterminent les voies d'action prioritaires pour les années à venir.

La formation d'un comité de suivi sur la politique culturelle est souhaitable afin d'étudier les projets et d'émettre des recommandations au conseil des maires, lequel se prononcera sur le soutien à apporter aux projets.

Premier axe d'intervention

Affirmation de l'identité culturelle de Charlevoix par la mise en valeur de son héritage patrimonial sous toutes ses formes, des savoirs et talents de ses intervenants divers, et de la relation entre ses richesses naturelles et la culture de ses habitants.

Orientations :

- assurer la préservation et la mise en valeur du patrimoine charlevoisien sous toutes ses formes, dans l'optique d'une reconnaissance des pratiques et savoirs matériels et immatériels charlevoisiens;
- assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de la MRC de Charlevoix-Est en encourageant les interventions respectant la trame et le caractère architectural des localités de Charlevoix;
- réunir les conditions relatives à la reconnaissance du territoire de Charlevoix-Est en tant que "*région laboratoire de paysages*";
- positionner Charlevoix-Est comme modèle d'interprétation de la relation entre l'homme et la nature, en utilisant le rayonnement national et international qui lui apporte son statut de "*Réserve mondiale de la Biosphère*";
- accroître le potentiel attractif de la MRC de Charlevoix-Est en misant sur sa diversité naturelle et la spécificité culturelle de ses habitants.

Deuxième axe d'intervention

Amélioration des conditions et augmentation des possibilités de création, production, recherche et diffusion artistiques.

Orientations :

- augmenter l'échange d'informations et d'expériences des artistes, artisans et organismes de la MRC de Charlevoix-Est aux niveaux régional, national et international;
- soutenir les artistes, artisans et organismes charlevoisiens en travaillant à consolider le secteur culture, patrimoine et communications;
- travailler de concert avec les différents partenaires culturels et touristiques de Charlevoix en améliorant la diffusion, en diversifiant l'offre culturelle, en augmentant le potentiel attractif envers la culture de Charlevoix-Est, et ce, sur une base annuelle, dans l'optique de consolider les emplois reliés au domaine culturel et patrimonial de notre territoire;
- assurer la transmission des connaissances et des techniques artistiques en facilitant le développement culturel par le soutien à l'emploi culturel sur une base professionnelle.

Troisième axe d'intervention

Accessibilité et participation de la population à la vie et au développement culturel de la MRC de Charlevoix-Est.

Orientations :

- stimuler l'implication de la population à la vie culturelle de la MRC de Charlevoix-Est par le soutien à l'information, l'animation et à la diffusion culturelle;
- favoriser le maintien et la diversification de l'offre d'activités de formation artistiques et culturelles à la population de la MRC de Charlevoix-Est;
- favoriser la diffusion culturelle sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est et s'assurer de la propagation de l'information culturelle auprès de la population.

Quatrième axe d'intervention

Accroissement de la concertation régionale en matière de développement culturel.

Orientations :

- regrouper les partenaires culturels régionaux autour d'un projet commun de développement culturel durable et améliorer les mécanismes de communication et d'échange d'information existant entre eux; encourager la participation à des comités décisionnels culturels afin de créer une responsabilisation du milieu en matière culturelle et patrimoniale.

Conclusion

De la réflexion à l'action

Un processus de concertation

Le projet d'implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est a nécessité la collaboration de nombreux intervenants en matière culturelle de notre territoire.

Quelques recommandations

Il va de soi que l'on ne doit pas demeurer au stade des souhaits; la politique culturelle doit prendre son envol, dès aujourd'hui. Maintenant, nous devons lui fournir les moyens et les structures nécessaires à son application et à sa mise à jour. Conjointement à l'adoption de la politique culturelle et afin que cette dernière amène rapidement des retombées positives dans le milieu par des actions concrètes, nous recommandons:

- que chacune des municipalités détermine les priorités qui seront considérées sur son territoire lors de projets culturels émanant de son initiative ou de celle d'organisations partenaires ou d'individus;
- d'intégrer à la politique la formation d'un comité de suivi agissant à titre consultatif et ayant pour mandat d'élaborer le plan d'action de la politique culturelle sous la supervision du CLD de la MRC de Charlevoix-Est, mandataire de la MRC de Charlevoix-Est et maître d'œuvre de l'implantation de la politique et de la réalisation de son plan d'action;
- que la mise en place du comité soit effective à la date de l'adoption de la politique;
- que la MRC de Charlevoix-Est, par l'intermédiaire du CLD de la MRC de Charlevoix-Est qui est son mandataire, négocie avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec afin d'en arriver à la signature d'une entente triennale de développement culturel, et ce, dès 2003.

Pour passer à l'action

Le plan d'action triennal à élaborer servira à établir les priorités dans les projets à concrétiser pour réaliser l'entente de développement culturel :

Le plan d'action consiste à identifier les interventions que la municipalité [régionale de comté] entend réaliser au cours des prochaines années. Il indique les projets, les structures et mécanismes qu'elle réalisera ou mettra en place, seule, en partenariat ou autrement, pour favoriser l'atteinte des objectifs définis dans la politique culturelle. (11)

Il comportera, entre autres, un calendrier de réalisation, identifiera les intervenants concernés et indiquera leur rôle respectif, le soutien organisationnel nécessaire, les équipements requis et le financement. La politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est fait appel à la concertation, à la collaboration et à l'engagement de chacun.

Annexes

Rôles

Rôles des municipalités et villes

Les municipalité et villes de la MRC de Charlevoix-Est auront à faciliter la réalisation du projet de développement culturel. À ce titre :

- elles participent activement à la réalisation du plan d'action régional, à la mesure de leurs moyens et en respectant les particularités de leurs localités et leurs identités distinctes;
- elles contribuent à soutenir les artistes, artisans et organisations culturelles sur le territoire, en leur procurant des locaux adéquats, des ressources techniques ou d'autres moyens et en les référant au besoin à une instance régionale afin qu'ils obtiennent l'assistance technique et financière dont ils ont besoin;
- elles procurent des lieux de diffusion adéquats à leurs artistes, artisans et organisations culturelles, et en font la promotion;
- elles doivent participer à la mise en place de moyens assurant une meilleure conservation et mise en valeur de leur patrimoine sur leur territoire, et s'assurer d'appuis en ce sens;
- les villes ont la volonté de s'associer au projet de développement culturel durable de la MRC de Charlevoix-Est en appuyant et en soutenant des projets régionaux visant à le réaliser.

Voici quelques extraits de mémoires municipaux qui évoquent la volonté des municipalités et villes à s'investir davantage au cœur du projet de développement culturel :

La connaissance de l'histoire et les éléments patrimoniaux sont essentiels dans la compréhension du passé et dans l'analyse du présent pour mieux bâtir l'avenir. [...] Consolider et affirmer l'identité culturelle de la population en améliorant les connaissances sur l'histoire et le patrimoine de la municipalité et en promouvant leur mise en valeur. (8)

Depuis quelques années, la municipalité a mis la priorité sur le développement de projets qui favorisent un créneau associant le cadre de vie, les activités récréo-culturelles et la mise en valeur du patrimoine. L'environnement naturel de la localité permet à la fois de découvrir les caractéristiques physiques et le patrimoine de la localité. (9)

Du côté des partenariats, la municipalité a l'intention dans les prochaines années d'augmenter et d'encourager la collaboration avec des partenaires privés pour l'élaboration de projets de développement. Les organismes à vocation culturelle seront également encouragés et appuyés dans leurs démarches de promotion et de mise en valeur de la municipalité. Naturellement, le financement de projets est un ralentissement au développement. [...] La collaboration du privé dans ce secteur est donc une piste à prendre en compte, de même que la participation de personnes ressources qui auront à cœur la promotion de projets à caractère culturel. (9)

S'engager dans des projets culturels concrets. La Ville de Clermont maintient naturellement ses projets culturels majeurs : site des Berges, bibliothèque municipale et scolaire, Montagne de la Croix, Centre d'interprétation du saumon. [...] Le Conseil municipal de Clermont entend ajouter à son programme tout autre projet de développement culturel sérieux [...] Ces projets devront toutefois faire l'objet d'un consensus local et ainsi dynamiser la vie culturelle clermontoise. (10)

Formation d'un comité culturel. Nous pensons qu'il faut mettre en œuvre ce comité et lui donner le mandat de veiller au développement culturel de notre ville en collaboration avec le conseil municipal. [...] Nous voulons pour réaliser cela continuer de consulter nos concitoyens et aussi unir les personnes responsables en lien avec un projet de développement culturel municipal qui soit à leur image et soucieux de respecter leur volonté. (10)

Rôle de la MRC de Charlevoix-Est

La MRC de Charlevoix-Est, par son mandataire le CLD de la MRC de Charlevoix-Est, agit à titre de maître d'œuvre du projet de développement culturel. À ce titre :

- elle définit les objectifs, les orientations et les grands axes de développement de l'intervention culturelle;
- elle travaille avec les organisations culturelles, à l'aide d'un comité de suivi, afin de trouver des moyens de réaliser les objectifs de la politique et ainsi prévoir un plan d'action régional;
- elle s'assure que la politique culturelle est un projet concerté et collectif, et que les municipalités y adhèrent selon leurs priorités établies correspondant à leur évolution au plan culturel et à leur spécificité;
- elle s'assure du respect des mandats respectifs des organisations culturelles dans la réalisation du plan d'action et de leur complémentarité;
- elle voit à ce que les besoins essentiels à la réalisation du plan d'action soient comblés, soit par la recherche de financement, soit par du soutien technique;
- elle voit au respect de l'échéancier fixé pour la réalisation du plan d'action;
- elle voit à la mise à jour de la politique culturelle, de son plan d'action, s'assure de leur diffusion et de leur promotion, de même, elle signe, ainsi que son mandataire le CLD de la MRC de Charlevoix-Est, une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications;
- elle joue un rôle important en matière d'éveil et de sensibilisation à la culture et au patrimoine.

Liste des mémoires reçus

1. Nous avons recueilli les données en deux parties. Tout d'abord, chaque organisation fut invitée à présenter l'historique de son organisme et le constat actuel de la culture de Charlevoix-Est :

Cap-à-l'Aigle Village des Lilas, *Cap-à-l'Aigle Village des Lilas "Un Jardin habité", historique et constat de la situation actuelle*, janvier 2001.

Centre de plein air Les Sources Joyeuses inc., BOULIANNE, Bernard, *Actualisation du projet d'ouverture des Sources Joyeuses pour l'été 2001*, février 2001.

Centre d'études collégiales en Charlevoix, *Projet d'implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est – Parties 1 et 2 – Historique et constat de la situation actuelle*, février 2001.

Chœur polyphonique de Charlevoix, *Chœur polyphonique de Charlevoix – Historique et rôle de l'organisme*, février 2001.

Comité de suivi de la montagne de la Croix de Clermont, *La montagne de la Croix de Clermont, (Site patrimonial régional charlevoisien) – Histoire et constat de la situation*, janvier 2001.

Corporation de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix, *Corporation de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix – Réflexions générales et constats, concernant la culture et l'élaboration de la Politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est*, février 2001.

Corporation de la Vielle Forge Cauchon inc., *La Forge Cauchon de Rivière-Malbaie – Joyau du patrimoine charlevoisien – Mémoire sur la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est*, février 2001.

Corporation des métiers d'art en Charlevoix, *Historique et constat de la situation actuelle présenté par la Corporation des métiers d'art en Charlevoix*, février 2001.

Domaine Forget, *Le Domaine Forget : une valeur à partager*, février 2001.

École de musique de Charlevoix, *École de musique de Charlevoix – historique*, avril 2001.

GAUDREAU, Jean-Yves, *Festival Molière de Charlevoix – 1988-1996*, février 2001.

Groupe d'action de Saint-Aimé-des-Lacs, *Recueil d'historiques des différents organismes de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs*, février 2001.

Groupe vocal aux 4 Vents, *Historique pour la politique culturelle – Groupe vocal aux 4 Vents*, février 2001.

Les Gros Becs, BÉDARD, Johanne, Réjean, OUELLET, *Politique culturelle du Centre de métiers d'art Les Gros Becs*, février 2001.

Maison du Bootleger, *La Maison du Bootleger – Restaurant Club des Monts*, février 2001.

Musée de Charlevoix, *Politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est – Historique et constat de la situation actuelle*, février 2001.

Poterie de Port-au-Persil, *Projet d'implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est – Historique et constat de la situation actuelle*, février 2001.

Société d'histoire de Charlevoix et Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix, *La Société d'histoire de Charlevoix et l'histoire culturelle de Charlevoix-Est : une culture locale, une culture de l'Autre, Un projet culturel pour le 21^èm siècle, Section "Historique et constats"*, février 2001.

Télévision communautaire Vents et Marées, *La Télévision communautaire Vents et Marées*, février 2001.

2. Ensuite, chaque organisation fut invitée à rédiger un mémoire qui a permis de rédiger la politique culturelle :

Centre de plein air Les Sources Joyeuses, BOULIANNE, Bernard, *Mémoire de l'organisme sans but lucratif Le centre de plein air Les Sources Joyeuses inc. de La Malbaie*, 2001.

Centre d'études collégiales en Charlevoix. *Projet d'implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est – Parties 3 et 4 – Vision, objectifs et plan d'actions*, avril 2001.

Comité de suivi du Site patrimonial régional de la montagne de la Croix de Clermont, *Mémoire pour l'implantation de la politique culturelle charlevoisienne*, février 2001.

Commission scolaire de Charlevoix, *Mémoire déposé à la MRC de Charlevoix-Est dans le cadre de l'élaboration d'une politique culturelle*, mars 2001.

Corporation de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix, *Mémoire sur l'élaboration de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est – Le développement durable, un projet culturel de société pour Charlevoix-Est*, janvier 2002.

Corporation des métiers d'art en Charlevoix, *Mémoire de la Corporation des métiers d'art en Charlevoix*, août 2001.

Domaine Forget, *Mémoire pour l'implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est, - Le Domaine Forget*, avril 2001.

Groupe de recherche Action Patrimoine, *Mémoire présenté par le Groupe de recherche Action Patrimoine (GRAP)*, février 2001.

Groupe des peintres de Baie-Sainte-Catherine, DALLAIRE, Suzanne, *Mémoire présenté par les peintres de Baie-Ste-Catherine*, février 2001.

LAURENCE, Carré, *La culture charlevoisienne*, avril 2001.

Municipalité de la Baie-Sainte-Catherine, *Mémoire présenté par la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine – Implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est*, avril 2001.

Municipalité de Saint-Irénée, *Municipalité de Saint-Irénée – Politique culturelle*, août 2001.

Musée de Charlevoix, *Mémoire : politique culturelle, MRC de Charlevoix-Est*, avril 2001.

PLOURDE, Michel, *Le Patrimoine archéologique de Charlevoix : constats et orientations*, novembre 2001.

Société d'histoire de Charlevoix et Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix, *La Société d'histoire de Charlevoix et l'histoire culturelle de Charlevoix-Est : une culture locale, une culture de l'Autre, Un projet culturel pour le 21^{ème} siècle*, dans le cadre de la consultation visant à l'implantation d'une politique culturelle pour Charlevoix-Est, avril 2001.

Télévision communautaire Vents et Marées, *La Télévision communautaire Vents et Marées - " Un enjeu et un acquis d'une culture et de communication! "*, texte du mémoire présenté dans le cadre de la consultation pour l'implantation d'une politique culturelle dans Charlevoix-Est, avril 2001.

TREMBLAY, Élise, *La saisonnalité culturelle – Mémoire déposé pour la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est*, avril 2001.

Troupe Nous Tous, PERRON, Boulianne Diane, *La Troupe de théâtre Nous Tous*, février 2001.

Ville de Clermont, *Mémoire de la Ville de Clermont*, présenté dans le cadre du projet d'implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est, avril 2001.

Bibliographie

Bureau de la statistique du Québec, *Indicateurs d'activités culturelles au Québec* – Édition 1997, Les Publications du Québec, mai 1997.

CARRIER, Anne, *Évaluation les territoires d'intérêt patrimonial – MRC de Charlevoix-Est*, février 1998.

CARRIER, Anne, *Objectifs et recommandations applicables au cadre de protection des territoires d'intérêt patrimonial – MRC de Charlevoix-Est*, juin 1998.

CLD de la MRC de Charlevoix-Est, *Plan de développement local 1999-2001 – Annualisation 2000*, Clermont, mars 1999.

CLD de la MRC de Charlevoix-Est, *Profil socio-économique – MRC de Charlevoix-Est*, 1999.

Commission des biens culturels du Québec, *Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur la culture*, 1991.

Congrès national de l'Association des régions du Québec, *Les régions : on y vit, on y voit*, 13-14-15 mai 1999, Association des régions du Québec, mai 1999.

Conseil municipal de Baie-Saint-Paul, *Politique culturelle de Baie-Saint-Paul*, février 2000.

Échange international/The Countryside Institute, *Charlevoix au 3^{ème} millénaire : Prospérité, préservation et développement*, New York, 1998.

GAUTHIER, Serge, Normand, PERRON, *Histoire de Charlevoix*, Collection "Les régions du Québec", Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2000.

GAUTHIER, Serge, Christian, HARVEY, *Saint-Fidèle : 150 ans d'histoire*, Collection Société d'histoire de Charlevoix, Bibliothèque nationale du Québec, 2000.

Gouvernement du Canada, *Rapport final du Groupe de travail sur la politique culturelle au XXI^e siècle*, juin 1998.

Gouvernement du Québec, *Gazette officielle du Québec, Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*, 1996.

Gouvernement du Québec, *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*, 1997.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Dépenses des administrations municipales au titre des activités culturelles, 1993-1997*, mars 2000.

Gouvernement du Québec, *La politique québécoise du développement culturel, Vol. 1 – Perspectives d'ensemble : de quelle culture s'agit-il?* 1978.

Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, *Les politiques culturelles municipales au Québec : synthèse d'une étude*, 2000.

Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, *Les pratiques culturelles des Québécoises et Québécois 1999*, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, décembre 2000.

Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, ministère d'État au Travail et à l'Emploi, *Entente pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement des ressources humaines en culture*, octobre 2000.

Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, *Politique muséale : Vivre autrement la ligne du temps*, 2000.

Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, *Remettre l'Art au monde : politique de diffusion des arts de la scène*, 1996.

Gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles, *La politique culturelle du Québec – Notre culture, notre avenir*, 1992.

Gouvernement du Québec, *Pour un partenariat durable, l'entente de développement culturel entre les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications*, 1995.

Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel, *Notre patrimoine, un présent du passé, proposition présentée à Mme Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications du Québec*, 2000.

Groupe DBSF, *Stratégie de diversification économique et plan de relance pour Charlevoix – Rapport final*, décembre 2001.

Le Centre-femmes aux Plurielles, *Répertoire des postes électifs de Charlevoix-Est*, La Malbaie, 1999.

MRC de Charlevoix-Est, *Bien vivre en Charlevoix – Document de suivi et d'orientations des États généraux du territoire de la MRC de Charlevoix-Est*, juin 1997.

MRC de la Haute-Côte-Nord, *Politique culturelle de la MRC de la Haute-Côte-Nord*, mai 1998.

MRC de Montcalm, *Politique culturelle de la MRC de Montcalm*.

MRC de Papineau, *Politique culturelle de la MRC de Papineau*.

MRC Manicouagan, *Politique culturelle de la MRC Manicouagan*, 2000.

Musée de Charlevoix, *Forum Paysage et habitats en Charlevoix : Abrégé du sommaire de l'événement.*

Société d'histoire de Charlevoix

Numéro 15, novembre 1992 : *Saint-Irénée, Grands-Fonds, Petite-Rivière-Saint-François*

Numéro 21, juin 1995 : *Notre-Dame-des-Monts 1935-1995*

Numéro 23, mai 1996 : *Centenaire Félix-Antoine Savard 1896-1996 (Clermont)*

Numéro 28, octobre 1998 : *Saint-Aimé-des-Lacs, 50 ans au cœur de Charlevoix*

Numéro 30, juin 1999 : *Cap-à-l'Aigle, Un village patrimonial*

Numéro 34, août 2000 : *La Malbaie, Histoire du centre-ville*

Numéro hors série, août 1995 : *Saint-Siméon, 125 ans d'histoire*

Numéro hors série, mai 1994 : *Sainte-Agnès, Une église – Un héritage*

Pluram / Miniconsult, *Forum de coordination – MRC de Charlevoix-Est : utilisation optimale des équipements et services culturels et de loisirs, 1999.*

Pluram / Miniconsult, MRC de Charlevoix-Est, *Forum de coordination sur les équipements culturels, 1999.*

Revue Continuité, *Élus municipaux et patrimoine : une question de vision*, revue numéro 84, Éditions continuité.

Revue Continuité, *Pressions et impressions sur La Malbaie*, revue numéro 87, hiver 2000-2001, Éditions continuité, décembre 2000.

Revue Continuité, *Tourisme et culture : l'heure des rendez-vous*, revue numéro 81, Éditions continuité.

Rues principales, *Bulletin de nouvelles Carrefour* – Numéros 26 et 27, Publications de la Fondation Rues principales, Québec, 2000.

Rues principales, *Calendrier des activités d'animation du Réseau Rues principales*, Publications de la Fondation Rues principales, Québec, 2000.

Rues principales, *Charte du paysage québécois*, Dossier de revue de presse, publications de la Fondation Rues principales, Québec, 2000.

Rues principales, *L'École des Rues principales*, Publications de la Fondation Rues principales, Québec, 2000.

Rues principales, *Répertoire des Bons Coups 2000*, Publications de la Fondation Rues principales, Québec, 2000.

Service des communications de la Ville de Beauport, *Politique culturelle de la Ville de Beauport, 1997.*

Statistiques culturelles financières : dépenses, recettes autonomes et emplois de l'administration publique québécoise au titre de la culture 1994-1995 à 1998-1999.

Unesco – Site internet, *Nouvelles notions du patrimoine : itinéraires culturels*, mai 2000.

Université Laval, étudiants de l'École d'architecture, *Étude sur le potentiel de restructuration urbain de la ville de La Malbaie*, printemps 2000.

Références

Les numéros entre parenthèses dans le texte indiquent un extrait des volumes suivants :

- (1) Gouvernement du Québec, *La politique québécoise du développement culturel, Vol. 1. Perspectives d'ensemble : de quelle culture s'agit-il?* 1978.
- (2) Commission des biens culturels du Québec, *Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur la culture*, 1991.
- (3) Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel, *Notre patrimoine, un présent du passé*, proposition présentée à Mme Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications du Québec, 2000.
- (4) Unesco – site internet, *Nouvelles notions du patrimoine : itinéraires culturels*, mai 2000.
- (5) Comité de suivi du Site patrimonial régional de la montagne de la Croix de Clermont, *Mémoire pour l'implantation de la politique culturelle charlevoisienne*, février 2001.
- (6) Centre de plein air Les Sources Joyeuses, BOULIANNE, Bernard, *Mémoire de l'organisme sans but lucratif, Le centre de plein air Les Sources Joyeuses inc. de La Malbaie*, 2001.
- (7) Corporation de la Vieille Forge Cauchon inc. *La Forge Cauchon de la Rivière-Malbaie – Joyau du patrimoine charlevoisien – Mémoire sur la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est*, février 2001.
- (8) Municipalité de Saint-Irénée, *Municipalité de Saint-Irénée – Politique culturelle*, août 2001.
- (9) Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, *Mémoire présenté par la municipalité de Baie-Sainte-Catherine – implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est*, avril 2001.
- (10) Ville de Clermont, *Mémoire de la Ville de Clermont présenté dans le cadre du projet d'implantation de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix-Est*, avril 2001.
- (11) Gouvernement du Québec, tiré du *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*, 1997.

Remerciements et crédits

Le CLD et la MRC de Charlevoix-Est tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de la politique culturelle. Ils souhaitent souligner, tout particulièrement, le travail de Madame Lyne Tremblay, agente de développement culturel, pour l'élaboration et la rédaction de la présente politique.

Voici la liste des comités qui ont travaillé au projet :

Équipe de travail

Madame Lyne Tremblay, agente de développement culturel, *CLD de la MRC de Charlevoix-Est*

Monsieur Guy Néron, directeur général, *CLD de la MRC de Charlevoix-Est*

Monsieur Claude Harvey, président du *CLD de la MRC de Charlevoix-Est*

Monsieur Pierre Girard, directeur général, *MRC de Charlevoix-Est*

Madame Marthe Lacombe, *ministère de la Culture et des Communications du Québec*

Comité aviseur

Madame Thérèse Deschênes, présidente, Cap-à-l'Aigle Village des Lilas

Monsieur Marcel Dubé, secrétaire, Corporation de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix

Monsieur Serge Gauthier, président, Société d'histoire de Charlevoix

Monsieur Patrice Giroux, directeur général, Musée de Charlevoix

Crédits des photographies

Port-au-Persil, Monsieur Réjean Tremblay, photographe

Vue générale du parc de conservation des Hautes-Gorges de la Rivière-Malbaie,

Monsieur Jean-Marie Chabot, photographe, collection : Québec en images

Domaine Forget, Monsieur René Bouchard, photographe, collection : Domaine Forget

Visite éducative au Musée de Charlevoix, Madame Sylvie Simard, photographe, collection Musée de Charlevoix

Cap-à-l'Aigle, Monsieur Réjean Tremblay, photographe

